



ELECTIONS COMMUNALES 2026

ASSEMBLEE PREPARATOIRE

Chères citoyennes, Chers citoyens de Puidoux,

En vue des élections des membres du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2026-2031, nous vous invitons à participer à l'assemblée préparatoire qui aura lieu le :

Mercredi 19 novembre 2025 à 20h00

Grande-Salle de Puidoux-Village
Rte du Village 39 à Puidoux

A Puidoux, les élections communales ont lieu selon le système majoritaire.

Conseil communal

Le Conseil communal se compose de 60 membres. Il est de tradition d'établir une liste d'entente communale comportant les noms des Conseillers communaux sortants, des suppléants sortants et des candidats. Il est rappelé que chaque participant à cette assemblée préparatoire, ayant le droit de vote, peut présenter les candidats de son choix. Il est souhaité que toutes les régions de la Commune soient représentées de façon judicieuse.

Municipalité

La Municipalité de Puidoux se compose de 7 membres. Il est également prévu d'établir une liste d'entente communale lors de l'assemblée préparatoire. Elle comprendra les noms de Municipaux sortants par ordre d'ancienneté ainsi que les candidats.

Conditions de participation

Ont le droit de participer aux scrutins – Art. 3 al. 2 let. a et b LEDP :

- Les Suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui ont leur domicile politique dans la Commune ;
- Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis 10 ans au moins et sont domiciliées dans le Canton depuis 3 ans au moins.

Autres renseignements

Prière de consulter les avis aux piliers publics ou de contacter
Mme Laurane Waeber, Secrétaire municipale, au 021 946 03 81 ou à greffe@puidoux.ch

Veuillez consulter les dates des élections au verso



CALENDRIER DES DATES IMPORTANTES DES ELECTIONS 2026

Mercredi 19 novembre 2025

- Assemblée préparatoire à 20h00 à la Grande-Salle de Puidoux-Village

Lundi 12 janvier 2026

Les listes des candidats sont à déposer au secrétariat municipal, du lundi 04 janvier au lundi 12 janvier 2026 à 12h00 précises

Le secrétariat municipal est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. La clôture des listes s'effectuera le lundi **12 janvier 2026 à 12h00 précises**

Dimanche 08 mars 2026

- Election de la Municipalité (1^{er} tour)
- Election du Conseil communal (1^{er} tour)

Dimanche 29 mars 2026

- Election de la Municipalité (2^{ème} tour)
- Election du Conseil communal (2^{ème} tour)

Dimanche 26 avril 2026

- Election de la Syndicature (1^{er} tour)

Dimanche 17 mai 2026

- Election de la Syndicature (2^{ème} tour)

Bureaux de vote :

Auberge de la Crochettaz

Rte de la Corniche 16
1098 Epesses (Puidoux)

Dimanche

De 10h00 à 11h00

Administration communale

(*boîte aux lettres uniquement*)
Rte du Village 38
1070 Puidoux

Dimanche

De 10h00 à 11h00

LA MUNICIPALITE ET LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX